

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 décembre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10 et 11 décembre 2012

2012 DAC 797 Subvention et convention avec l'association Théâtre Silvia Monfort (15e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2012 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'équipement à l'association Théâtre Silvia Monfort ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 3 décembre 2012 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : La subvention d'équipement exceptionnelle attribuée à l'association Théâtre Silvia Monfort 106, rue Brancion 75015 Paris est fixée à 80.000 euros D01406 ; 51803.

Article 2 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer la convention relative à l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'équipement, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée comme suit :

Sur le budget d'investissement de la Ville de Paris de 2012 :

80.000 euros sur la rubrique 33, la nature 20422, ligne VE40003, Provision pour subvention d'investissement au titre de la culture. Mission 900-10-99-010 n° d'individualisation 12 V 00458 DAC N° AP 12 03546